



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ENTENTE ENTRE LE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES ÎLES ET LE CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

Îles-de-la-Madeleine, le 10 mars 2009. – Dès l’obtention de leur permis d’exercice de l’Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, les étudiantes et les étudiants en soins infirmiers qui auront fait leur première année d’études au Centre d’études collégiales des Îles (CECI) auront une garantie d’emploi au Centre de santé et de services sociaux des Îles (CSSS) à la fin de leurs études. Ces emplois viendront en aide aux infirmières déjà en poste dès 2011 et permettront de réduire l’utilisation d’agences privées de l’extérieur de même que le recours aux heures supplémentaires. L’entente entre les deux organisations s’appliquera également pour les prochaines cohortes, selon les besoins de main-d’œuvre identifiés.

Afin de bonifier l’offre faite aux étudiantes et étudiants madelinots, le Cégep de la Gaspésie et des Îles offrira 4 billets d’avion aller-retour, par année, à ceux et celles qui poursuivront leur deuxième et troisième année d’études à Gaspé.

Comme le souligne monsieur Roland Auger, directeur général du Cégep de la Gaspésie et des Îles : « *Ce projet aura des retombées positives pour l’ensemble du territoire en favorisant à la fois la rétention de nos jeunes aux études et sur le marché de l’emploi. Cette entente est en lien direct avec la mission du Cégep qui est aussi de contribuer au développement de la région* ».

De son côté, monsieur Gilles Pelletier, président-directeur général de l’Agence de santé et de services sociaux Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine affirme que : « *nous devons poursuivre nos efforts régionaux en matière d’attraction de recrutement et de rétention afin de faire face aux besoins de main-d’œuvre, actuels et à venir, dans le réseau de la santé et des services sociaux. Il ne fait par ailleurs aucun doute que la région dispose de tous les leviers nécessaires pour permettre à ceux et celles qui choisiront des domaines d’études reliés à la santé et aux services sociaux de travailler dans leur propre région. De plus, ces mesures s’inscrivent en cohérence avec les orientations stratégiques de l’agence.* »

Signalons que la première cohorte d'étudiantes au CECI a débuté en août dernier. La formation est offerte présentement à sept étudiantes, en vidéoconférence, par le département de soins infirmiers du Cégep à Gaspé.

Cette annonce s'inscrit dans le cadre du Partenariat stratégique Éducation – Santé et services sociaux du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine qui regroupe les cégeps et les agences de la santé et des services sociaux de ces régions. Cette collaboration entre le réseau de la santé et celui de l'éducation sera des plus profitables pour les étudiantes et les étudiants de la région.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles et le CSSS des Îles invitent les jeunes Madelinots souhaitant faire carrière en soins infirmiers à s'inscrire dans ce programme au CECI.

- 30 -

SOURCES :

*Madame Isabelle Vilchenon,
Conseillère en communication
Cégep de la Gaspésie et des Îles
418 368-2201, poste 1470
Cellulaire : 418 360-6064*

*Céline Lafrance
Conseillère en communication
CSSS des Îles
418 986-2121, poste 8094*